Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 14 (1926)
Heft: 4

Artikel: Théodore Daguet, fabricant de verres d'optique
Autor: Risse, Jean
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817503

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNALES FRIBOURGEOISES
REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
PUBLIÉES
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG
ET
DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS
Direction : G. CORPATAUX
XIVme Année No 4 Juillet-Août 1926

THÉODORE DAGUET,
FABRICANT DE VERRES D'OPTIQUE

par JEAN RISSE

Un minutieux et patient érudit, M. J. Keller-Zschokke, ancien directeur des écoles de la ville de Soleure, vient de publier un ouvrage [1] sur l'industrie des verres d'optique dans son canton, de 1831 à 1857. Cette étude, bourrée de documents, farcie de références et laborieusement fouillée, qui a coûté à son auteur pas mal d'efforts et de recherches, mérite de ne point tomber inaperçue dans notre pays, parce qu'elle nous révèle les travaux et les mérites d'un de nos compatriotes, Théodore Daguet, qui fut un savant et un industriel, un artisan et un artiste et dont le nom, trop oublié maintenant, eut pendant de nombreuses années, un retentissement universel.

---

[1] *Eine schweizerische Schmelzhütte für optisches Glas in Solothurn* 1831-1857 *und Theodor Daguet, Fabrikant optischer Gläser*, von JOH. VAL. KELLER-ZSCHOKKE, 1926.

Théodore Daguet, fils de Joseph Nicolas de Daguet et de Marie-Anne, née de Philistorf, vint au monde le 22 juin 1795, à Vuippens où son père exerçait la charge de bailli de la République de Fribourg. Ce bailli de Vuippens avait auparavant occupé divers emplois dans notre ville. Il avait été nommé membre du Conseil, major du quartier du Bourg et membre de la Chambre de réforme. C'était le frère d'Antoine Daguet, père d'Alexandre. Théodore Daguet était donc le cousin de l'historien, avec lequel il conserva d'ailleurs des relations cordiales et suivies.

En cette même année 1795, la famille revint à Fribourg, où son chef était nommé « capitaine de la Porte de Berne ». Le jeune Théodore s'assit sur les bancs des écoles primaires, puis du collège St-Michel, en notre ville. De moyenne force dans la plupart des disciplines scolaires, il montrait cependant de singulières aptitudes pour les sciences naturelles.

Ces dispositions le poussèrent à chercher un emploi où elles pourraient s'exercer et se développer. C'est ainsi que, en 1812, il est à Soleure, apprenti dans la pharmacie d'Anton Pfluger, chimiste de haut renom, chef d'un laboratoire fort connu dans la Suisse entière, homme influent qui prit son jeune élève en affection et l'entoura, jusqu'à la fin de sa vie, d'une sollicitude bienveillante et d'un appui efficace. Il y resta trois ans environ, jusqu'en 1815, et revint à Fribourg. En 1817, nous le trouvons établi comme pharmacien à Payerne, puis à Neuchâtel, où il se fait estimer pour ses connaissances professionnelles, son exactitude et sa dextérité.

Son père mourut le 28 juillet 1817. Les charges publiques et les honneurs officiels ne l'avaient point enrichi et sa veuve dut se résigner à vendre la maison de la Neuveville pour occuper un logis plus modeste. A cette époque également, le grand souffle égalitaire de la Révolution ayant passé sur le pays, les enfants abandonnèrent la particule qui se tenait devant leur nom.

Théodore Daguet, alors âgé de 22 ans, se mit aussitôt

en quête d'une pharmacie, d'un « débit de poisons », comme on disait alors, qui lui permît de subsister et de pourvoir à l'entretien de sa mère et de sa jeune sœur Conrade, dont il avait pris la charge. Il trouva ce qu'il désirait au Locle, où il s'installa en juin 1819. L'autorisation d'habiter lui fut délivrée le 1er juin 1819, à condition, entre autres, d'avoir à « dénoncer incessament à M. le Maire les complots ou entreprises qu'il apprendrait contre les Autorités de Sa Majesté le roi de Prusse, notre Auguste Souverain, ou contre les droits de la Communauté ».

Mais le tempérament actif de notre compatriote s'accomodait sans doute mal de cette existence placide et monotone en compagnie des bocaux de son « débit de poisons ». Les comptes de la commune du Locle, épluchés par le distingué biographe de Daguet, révèlent en effet, que pour les années 1824 et 1825, Daguet n'a pas payé sa taxe pour son permis de séjour. C'est que, laissant à son commis le soin de la pharmacie, il se trouvait alors aux Brenets, dans les ateliers de P.-L. Guinand, fabricant de verres d'optique.

Pierre-Louis Guinand, fils d'un humble menuisier, né à la Corbatière en 1748 et mort aux Brenets en 1824, créa dans le canton de Neuchâtel l'art et l'industrie des verres d'optique. Comme il travaillait dans une fabrique d'horlogerie, il avait eu l'occasion de manipuler un télescope venu d'Angleterre et s'était mis en tête d'en construire un, lui aussi. Après de longues réflexions, à grand renfort d'études et d'expériences, il parvint à réaliser des lunettes achromatiques dont certaines avaient des objectifs de 4 à 5 pouces parfaitement exempts de filandres.

Sa réputation s'étendit très loin. Des savants étrangers, des astronomes et directeurs d'observatoires de Paris et de Londres, Lalande, Herschel et d'autres non moins célèbres, s'enquirent de ses travaux et lui adressèrent les appels et les témoignages les plus flatteurs. On l'invita à se rendre en Bavière et il y séjourna pendant plusieurs années, à Benediktbeuren pour enseigner ses procédés à

un jeune élève, Joseph Fraunhofer, qui s'illustra par ses découvertes en optique et fut une des gloires de l'Académie de Munich.

En son absence, sa femme et ses fils poursuivaient la fabrication des verres et assuraient la marche de la petite usine. A son retour, Pierre Guinand, dont l'instruction générale n'était que fort rudimentaire, éprouva le besoin d'avoir près de lui un chimiste qualifié, dont l'assistance et les conseils lui paraissaient de plus en plus indispensables.

Le pharmacien Pfluger, qu'on retrouve comme un bon génie tutélaire à chaque carrefour de l'existence de notre compatriote, lui désigna son ancien élève Daguet, et celui-ci, sans hésiter longtemps, engagea sa destinée dans cette voie nouvelle.

Théodore Daguet entra dans l'usine Guinand à la fois comme maître et comme disciple, comme collaborateur et comme apprenti. Tout en s'initiant à l'art subtil du verrier, il apportait à la fabrique les données de la science du chimiste.

Peu après avoir appelé à lui ce précieux auxiliaire, Pierre Louis Guinand mourut, le 15 février 1824, au moment où le roi de France, Louis XVIII, lui préparait un pont d'or pour l'attirer chez lui et acquérir ses secrets.

Sa veuve, ainsi que son fils Aimé, qui connaissaient ses méthodes et ses procédés, poursuivirent sa besogne, avec l'aide de Th. Daguet, qui partageait son activité entre la fabrique des Brenets et sa pharmacie du Locle.

Le 13 avril 1827, un contrat en bonne forme fut passé par devant Jean-François Singier, notaire royal certificateur à la résidence de Morteau, département du Doubs, entre dame Rosalie Bouverot, veuve de M. Pierre-Louis Guinand, de son vivant opticien, demeurant aux Brenets, en Suisse, la dite dame propriétaire demeurant aux Combes-de Chaillexon, commune du Lac, d'une part — et M. Théodore Daguet, pharmacien, demeurant au Locle, canton de Neuchâtel, d'autre part — lesquels sont convenus d'é-

tablir entre eux et par les présentes une société pour la fabrication de verres d'optiques...

Suit une convention en 10 articles réglant les modalités de l'association, dont l'ouvrage de M. Keller-Zchokke donne le texte complet.

Le 3 octobre 1828, Daguet écrivait à son maître et ami Pfluger:

« Mon cher Monsieur Pfluger, j'aurais dû vous répondre plus tôt à votre aimable lettre du 15 juillet dernier, mais j'ai aussi eu une foule d'occupations qui m'en ont empêché; il m'eût surtout été infiniment agréable de pouvoir vous porter cette réponse moi-même, et je l'aurais fait sans des circonstances qui ont nécessité ma présence ici particulièrement à cause de notre fonderie de flint-glass, à laquelle je fais des réparations et quelques changements, avant que la mauvaise saison vienne nous contrarier, ou pour mieux dire, nous eût mis dans l'impossibilité d'y travailler, ce qui n'arrivera pas puisqu'elle se trouvera en état de servir dans 15 à 20 jours, circonstance qui me sera très agréable, car je suis bien impatient de recommencer une nouvelle fonte; l'expérience des dernières nous ayant fourni plus de certitude que jamais et encore avec un peu de persévérance, nous serons en pleine marche...»

Mais l'emplacement choisi offrait à cette jeune et délicate industrie de multiples contrariétés qui en gênaient la croissance et le développement. Les voies de communication très rudimentaires et imparfaites dans toute la région du Doubs, des tracasseries douanières exaspérantes, la quasi prohibition du verre à l'entrée en France et la faible demande d'instruments d'optique sur le marché suisse constituaient des facteurs qui entravaient la prospérité de l'usine. De plus, bien que Daguet fût encore jeune, le trajet journalier de quatre kilomètres du Locle aux Brenets, par dessus les Bossons, commençait à peser à ses jambes. Aussi, après une période d'activité de quatre années, se décida-t-il, d'accord avec son associée, de trouver ailleurs un terrain plus favorable au développement de l'entreprise.

Juste à ce moment, une occasion intéressante attendait à Soleure qu'on vienne la saisir. C'est encore le providentiel

Pfluger qui mit Daguet sur la piste et lui fournit les moyens de s'y installer. Une grande fabrique d'indienne, la maison Franz Wagner & Cie, venait de tomber en faillite, et cette déconfiture prit, pour la contrée, les proportions d'une catastrophe qui eut dans tout le pays un douloureux retentissement. La Société Veuve Guinand & Daguet se rendit acquéreur, pour le prix de 3000 fr. de l'immeuble « Bleiche mit Walke » No 120, près de Soleure, ainsi que du terrain attenant. Signèrent comme cautions Anton Pfluger, pharmacien et député et Joseph Munzinger, négociant, qui fut plus tard conseiller fédéral. L'acte de vente porte la date du 18 mars 1831. Cet empressement, ces hautes protections, ainsi que les facilités accordées s'expliquent par l'affection que Pfluger gardait à son ancien disciple, mais aussi par le désir de remplacer au plus vite par une nouvelle industrie celle qui était tombée et dont la chute avait été exploitée pour attiser les passions politiques.

Sans perdre un instant, Daguet liquide la pharmacie du Locle et vend la fabrique des Brenets à Alexis Berthet qui en poursuit l'exploitation, puis, avec sa mère et sa sœur, il vient s'installer à Soleure. La veuve et le fils Guinand l'accompagnaient.

Alors commence, pour notre compatriote, une période de trente années d'activité joyeuse, incessante, et de labeur fécond. C'est réellement le point culminant de l'existence de ce grand travailleur.

La ville de Soleure, moyennant certaines précautions pour rassurer les voisins inquiets du danger d'incendie que présentaient des fours allumés jour et nuit, donna le 27 octobre 1831, l'autorisation d'entreprendre les installations.

Toutefois, la date exacte de la mise en activité des fours et de la fabrication des verres ne saurait être indiquée avec précision. Il y eut sans doute une période d'essais et de tâtonnements avant la mise au point définitive. Jusqu'en 1834, au surplus, les journaux soleurois de l'époque ne renferment aucune mention de la nouvelle usine. C'est

qu'on travaillait dans le calme et la discrétion, et que les produits prenaient presque tous le chemin de l'étranger.

« Les bonnes gens de Soleure, observe M. Keller-Zschokke, ne se doutaient pas même que les yeux des savants, physiciens et astronomes de l'univers étaient fixés sur la fabrique établie près de leurs vieilles murailles, qui leur fournissait les lentilles et les prismes dont ils avaient besoin. »

Son nom fut prononcé officiellement par le président de la Société suisse des sciences naturelles qui, lors de la réunion annuelle, en juillet 1836, signala les remarquables résultats du jeune savant dans la fabrication des verres d'optique. Cette même année, la Société suisse des sciences naturelles reçut comme membre « Virum illustrem D^{num} Theodorum Daguet, Solodoranum, chemiae reliquarumque naturae scientiarum peritissimum ».

A partir de ce moment, les honneurs et les distinctions retrouvèrent de plus en plus souvent le chemin de la fabrique de verres d'optique de Soleure. Les succès remportés à l'exposition de Berne en 1848, où furent présentées des lentilles de 32,9 cm., à l'exposition industrielle de Londres, en 1851, à l'exposition industrielle de Zurich en 1852, à celle de New-York, en 1854, à l'exposition universelle de Paris en 1855 marquèrent les étapes et les progrès de la nouvelle industrie et les capacités hors pair de son chef, Daguet.

La consécration solennelle de ses mérites et de sa réputation fut sa réception comme membre de l'Académie nationale de Paris, le 5 novembre 1851. Cette nouvelle fut accueillie à Soleure avec un bruyant enthousiasme, un cortège aux flambeaux parcourut la cité et le Conseiller d'Etat Frölicher harangua notre savant avec une éloquence abondante et fleurie. Daguet, profondément touché, se leva pour répondre, mais il faut croire que l'art oratoire n'était pas son fort ou que l'émotion empêchait l'expansion de ses sentiments. Il bredouilla lamentablement et finit par articuler cette simple phrase peu compromettante:

« Ich werde es noch zu etwas Weiterem bringen », et c'est tout ce que son auditoire frémissant put entendre.

La médaille en or qui accompagnait son diplôme lui parvint un peu plus tard, par l'entremise du Conseil fédéral.

Dans sa nouvelle résidence, que rehaussait l'éclat de son nom, de ses médailles, et de ses travaux, notre compatriote avait fini par devenir un personnage.

En 1857, il fut choisi comme président de la Commission soleuroise de l'exposition de Berne et, pendant de nombreuses années, il occupa le siège de président de la Société soleuroise des arts et métiers.

Divers événements domestiques posèrent leur ombre heureuse ou mélancolique, au cours des ans, sur son toit.

En 1835, sa sœur Conrade épousa le Dr K.-A. Kessler et quitta la maison. La mère de Théodore Daguet mourut le 7 janvier 1839. En 1845, lui-même se maria avec Anna Bachtler, de Holderbank, dont le père était boulanger et aubergiste à Soleure. Il eut trois enfants: Ernest, mort en bas âge, Oscar et Ursule.

Cette même année, la veuve Guinand, pour des motifs d'âge et de santé, vendit à son associé, Daguet, pour la somme de fr. 700.— sa part dans la fonderie de verre. A partir de cette époque, Daguet eut donc seul la direction de l'entreprise.

On peut se faire une idée de la somme de travail que représentent les 30 années pendant lesquelles Daguet resta à Soleure en songeant que chaque fonte, après un choix extrêmement minutieux des matières premières, durait de 38 à 42 heures, sous la surveillance continuelle du maître installé près des fournaux brûlants. Un seul instant d'oubli ou de négligence pouvait compromettre irrémédiablement le succès de l'opération.

Mais Daguet ne devait pas jouir en paix des fruits de son activité.

La ligne de chemin de fer Herzogenbuchsee-Soleure-Bienne, construite en 1856, vint brutalement piétiner la fonderie, et, du coup, l'entreprise fut ruinée.

Alors commença, pour notre compatriote, une longue et pénible période de tractations, de difficultés, de procès ruineux et interminables. L'affaire, après avoir traîné pendant plus de quatre ans, finit par trouver sa solution devant le Tribunal fédéral, et la Compagnie de chemin de fer versa, comme indemnité d'expropriation, une somme d'environ 30 000 fr., la moitié à peu près de ce que réclamait le propriétaire lésé.

Tandis qu'il se chamaillait de la sorte avec le chemin de fer qui poussait sa fumée à la place de la sienne, Daguet cherchait de nouveaux débouchés à son talent.

Une grande entreprise se fondait à Genève, en 1859, sous le nom de « Société anonyme des Verreries genevoises », au capital de un million et demi. Son programme comprenait aussi la branche des verres d'optique, et elle fut ainsi amenée à s'adjoindre Daguet, connu alors en Europe comme le meilleur fabricant de ce genre d'articles. En échange de certains avantages financiers, il apportait à la Société son procédé pour la fabrication des verres d'optique et entrait dans le Conseil d'administration et la direction de l'entreprise.

Des malentendus ne tardèrent pas, toutefois, à surgir, au détriment de notre compatriote, auquel on laissa entendre que les conditions mises à sa collaboration paraissaient trop onéreuses et, le 28 août de la même année 1859, il se retirait de la Société, moyennant une indemnité totale de 2000 fr.

Theodore Daguet songea alors à revenir finir son existence dans sa chère ville de Fribourg, à laquelle il n'avait jamais cessé de vouer le plus filial intérêt.

Dans une lettre du 10 août 1860, il demandait à son cousin Alexandre des renseignements sur le local où il pourrait se loger et installer sa verrerie. Il finit par jeter son dévolu sur l'immeuble qui portait alors le N° 38, au bas de la Grand'Fontaine (aujourd'hui maison Jordan).

On ne sait pas exactement à quelle date Daguet quitta Soleure, les journaux de l'époque ne renferment pas la

moindre mention sur cet événement. Et M. Keller-Zschokke observe mélancoliquement que personne, à Soleure, ne prit garde au départ de celui que la ville entière avait fêté solennellement quelques années auparavant. Les fours et les installations furent vendus pour le prix de fr. 7750.— à un fabricant nommé Victor Glutz-Blotzheim.

A Fribourg, Th. Daguet, avec un beau courage, reconstruisit son usine. On voit encore les grandes cheminées qu'il pratiqua dans son nouveau logis. La mise en activité de sa fonderie de verre lui prit une année environ.

La *Feuille officielle* du 16 mai 1862 annonçait en ces termes l'ouverture de la nouvelle usine:

« *Fabrique de verres d'optique.*

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'outre sa fabrique de verre d'optique N° 38 au bas de la Grand'Fontaine, en cette ville, il a établi un magasin bien assorti des objets d'optique suivants:

. . . . . »

Mais les années commençaient à s'accumuler sur les épaules du grand artisan. Il ne pouvait plus, comme à Soleure, surveiller ses fours, et les ouvriers s'endormaient ou négligeaient leur besogne.

Il eut cependant la satisfaction de se voir décerner une médaille d'or par le jury de l'Exposition universelle de 1867 à Paris. Ce fut son dernier triomphe.

Il avait perdu sa femme le 17 novembre 1865 et lui-même mourut subitement, frappé d'apoplexie, le 12 avril 1870, à l'âge de 75 ans, 2 mois et 10 jours.

La plupart des journaux de la Suisse annoncèrent sa mort et relevèrent la valeur de ses travaux.

Le Grand dictionnaire universel, après avoir résumé sa biographie, ajoutait: « Travaillant en artiste plutôt qu'en industriel, le vaillant octogénaire ne jouit pas de l'aisance qu'aurait dû lui procurer son talent. »

La liquidation juridique de sa succession eut lieu le

23 juin 1870. Plus tard, les fours furent achetés par M. Robert, limonadier, à la Neuveville, ancienne abbaye des corroyeurs, qui a dû les transformer pour les besoins de son commerce.

Son fils, puis sa fille, continuèrent pendant un certain temps à tenir le magasin d'instruments d'optique qui était pour lors installé aux Arcades. Cette fille mourut à l'âge de 22 ans, le 30 novembre 1871. Le fils Oscar mourut aussi prématurément, à 28 ans, le 17 octobre 1875. Sa veuve, née Joséphine Kammer, transporta le magasin à la rue de Lausanne, N° 118 et l'exploita jusqu'à son départ pour Genève, en 1888.

Telle est l'histoire de Théodore Daguet, pieusement ressuscitée par M. Keller-Zschokke, qui a relevé, sous la poussière de l'oubli dont les ans l'avaient voilée, la mémoire d'un grand citoyen qui a mis un rayon de gloire au front de sa petite patrie, et qui peut et doit servir d'exemple et de modèle à notre jeunesse.

Nous devons en remercier l'auteur de cet intéressant ouvrage que voudront posséder tous ceux qui aiment à se pencher sur l'histoire de notre canton.